

# Le budget du musée du Louvre

☛ **Le budget primitif du musée pour 2006 s'établissait à 186,7 millions d'euros.**  
**En exécution, le total du budget a atteint 191 millions d'euros.**

Cette augmentation de 4,3 M€ entre les budgets primitif et exécuté est la résultante de 3 facteurs :

## **Les recettes propres (72,74 M€) ont été supérieures de 5,7 M€ aux prévisions initiales**

- La fréquentation record en 2006 a permis d'enregistrer de bonnes recettes de billetterie, confirmant la tendance de progression que connaît le musée depuis quelques années. Le musée a ainsi accueilli 4.212.841 visiteurs payants pour les collections permanentes (+9% par rapport à 2005). Ce bilan en fin d'année a permis d'enregistrer une recette supplémentaire de +3,9 M€ pour les collections permanentes et de +1,7 M€ pour les expositions par rapport au budget primitif.
- Les concessions ont enregistré une augmentation de +1,7 M€ (dont 1,3 M€ au titre de 2005), les locations de +1,5 M€, les refacturations de charges de +0,8 M€. Une gestion plus dynamique des produits financiers a permis une augmentation de +0,4 M€ par rapport au budget primitif.
- Les recettes de mécénat affectées à des dépenses d'investissement enregistrent une baisse de 4,3 M€ par rapport au budget primitif, essentiellement due à la non-inscription comptable en 2006 du mécénat du Prince Alwaleed à hauteur de 3,5 M€ à cause du processus réglementaire d'acceptation des mécénats personnels. Le versement a néanmoins bel et bien eu lieu en trésorerie selon un calendrier prévu initialement.

## **Les subventions reçues de l'Etat (109,98 M€) ont été réduites de - 2,8 M€ par rapport aux montants inscrits au budget primitif**

- Cette réduction est essentiellement due à la régulation budgétaire 2006 (-3,22 M€). Le montant de la subvention de fonctionnement a par ailleurs été augmenté du réajustement de la restitution des gages SAPIN (+0,13 M€) et de la prise en charge par l'Etat à hauteur de +0,27 M€ de la prime exceptionnelle de fin d'année (dont le coût total pour le musée a été de 0,8 M€).

**Enfin, le montant de la quote-part de subvention virée au compte de résultat enregistré au compte financier est supérieur de + 1,4 M€ à celui inscrit au budget primitif.**

## Les recettes

☛ Les ressources propres réalisées en 2006 atteignent 72,74 millions d'euros.

Les subventions reçues de l'Etat s'établissent à 109,98 millions d'euros.

La quote-part de la subvention d'investissement et reprise sur provisions incluses est de 5,89 millions d'euros.

Le montant total des recettes s'élève à 188,61 millions d'euros.



Les ressources propres identifiées ci-dessus financent des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le **taux des ressources propres de 38,57%** est calculé par le rapport entre l'ensemble des ressources propres, hors quote-part de subvention et reprise sur provisions, et la totalité des ressources du musée.

Pour mémoire, le montant des ressources propres retenu pour le calcul du taux d'autofinancement qui figure au rapport annuel de performance concerne le financement des seules dépenses de fonctionnement. Le taux d'autofinancement de fonctionnement inscrit dans le rapport est de 43,5% en 2006. Il est calculé par le rapport entre l'ensemble des ressources propres de fonctionnement du musée, hors quote-part de subvention d'investissement et hors recettes propres affectées aux acquisitions, et l'ensemble des dépenses de fonctionnement, hors acquisitions et hors dotations aux amortissements.

## Les ressources propres du musée

	2 006	Evolution par rapport à 2005
Billetterie	40 613 853	9,50%
Activités culturelles et éducatives (visites-conférences, réservations de groupe)	2 548 232	8,22%
Ventes (1)	1 354 601	28,94%
Auditorium (billetterie et productions)	529 404	17,54%
Mécénats/Parrainages (2)	13 160 805	-26,71%
Redevances concessions (3)	5 799 241	84,16%

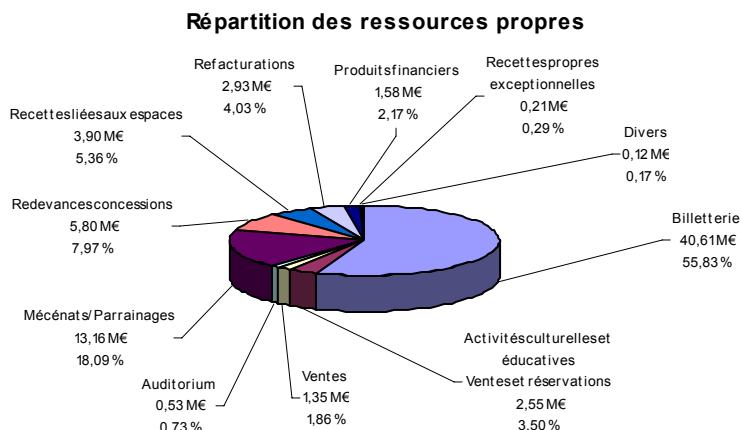
	2 006	Evolution par rapport à 2005
Recettes liées aux espaces	3 902 122	42,71%
Refacturations de charges	2 929 849	91,21%
Produits financiers	1 576 322	40,85%
Recettes propres exceptionnelles	208 364	-86,32%
Divers (4)	121 146	-73,06%
<b>Total des recettes propres</b>	<b>72 743 939</b>	<b>4,80%</b>

(1) Les ventes concernent les éditions et la production audiovisuelle et multimédia.

(2) En intégrant le mécénat du Prince Alwaleed reçu en 2006 mais inscrit en 2007, le total des ressources de mécénat s'élève à 16 660 805 € soit -7,22% par rapport à 2005.

(3) Ces 5,8 M€ de redevances issues des concessions comprennent 1,3 M€ de recettes au titre de 2005 perçues en 2006.

(4) Le poste « divers » comprend principalement les gains de change, des régularisations de charges à payer et des régularisations sur exercice antérieur.



## La répartition des ressources propres du musée

### • Billetterie (55,83%)

	2006	Evolution par rapport à 2005
Collections permanentes	33 903 716	6,89%
Carte Inter Musées	2 970 705	-19,79%
Expositions temporaires	3 739 433	124,40%
<b>Total</b>	<b>40 613 853</b>	<b>9,50%</b>

Les versements de l'association Intermusées ont enregistré une baisse de 19,79 % compte tenu des modifications de réseau de distribution des nouveaux Paris Museum Pass, avec l'interruption du partenariat entre l'association et la RATP qui jusqu'alors utilisait ses points de vente pour la vente des pass. En outre, le passage du pass 1, 3, 5 jours (18€, 36€ et 54€) à 2, 4, 6 jours (30€, 45€, 60€) a eu un effet prix à la hausse moins important que l'effet volume à la baisse, plus sensible que celui initialement prévu par l'association.

### • Mécénat/parrainage (18,09%)

En 2006, les ressources propres de mécénat s'élèvent à 13 160 805 €, contre 17 958 031 € en 2005. De façon générale, l'évolution du montant des mécénats d'une année sur l'autre n'est pas linéaire mais tributaire des projets en cours. Par ailleurs, l'écart s'explique pour la quasi-totalité par la non-inscription comptable en 2006 du mécénat du Prince Alwaleed à hauteur de 3 500 000 €. Ce versement, qui a bel et bien eu lieu en trésorerie en décembre 2006, s'ajoutera comptablement au versement de 3 500 000 € inscrit en 2007, soit 7 000 000 € en 2007 au total.

### • Redevances issues des concessions (7,97%)

En 2006, les recettes liées aux redevances issues des concessions atteignent 5 799 241 €, contre 3 149 021 € en 2005. Cet écart provient principalement de la régularisation des recettes de redevance au titre de 2005 reçues en 2006 pour un montant de 1 319 315 €. L'augmentation des recettes de redevances perçues au titre de 2006 par rapport à celles perçues au titre de 2005 est de 12,25 %.

### • Recettes liées aux locations d'espaces (5,36%)

Les recettes liées aux espaces ont augmenté de 1 167 792 € entre 2005 et 2006. Cette augmentation s'explique principalement par des locations à l'occasion de trois événements exceptionnels dans la Cour Carrée en 2006 pour un montant de 997 106 €.

### • Refacturations de charges (4,03%)

En 2006, les recettes liées aux refacturations de charges atteignent 2 929 849 €, contre 1 532 290 € en 2005. Cette augmentation s'explique principalement par la régularisation des refacturations de charges pour les concessions au titre de 2005 perçues en 2006 à hauteur de 546 949 €, par l'augmentation des refacturations perçues pour les concessions de restaurants (+340 063 €), la librairie du Louvre concédée à la RMN (+75 168 €), et par la refacturation de charges sur les locations d'espaces du musée à hauteur de 415 181 €.

### • Activités culturelles et éducatives - musée et auditorium du Louvre (3,50 %°)

	2006	Evolution par rapport à 2005
Cartes Louvre (CLJ et CLP)	425 544	19,68%
Réservations de groupes	1 211 183	10,04%
Visites-conférences, ateliers et formation continue	911 505	1,47%
<b>Sous-total</b>	<b>2 548 232</b>	<b>8,22%</b>
Billetterie de l'auditorium	383 315	32,73%
<b>Total</b>	<b>2 931 547</b>	<b>10,90%</b>

### • Ventes (1,86%)

Entre 2005 et 2006, les ventes liées aux éditions et à la production audiovisuelle et multimédia ont augmenté de 304 071 €, grâce à celles des publications (pour 190 723 €, avec principalement le guide des chefs d'œuvre en partenariat avec Beaux-Arts Magazine ( 90 221) €), de nouveaux partenariats avec la société Gallisol (création des Editions Soleil et des Editions Gallimard) ( 61 647 €), Connaissance des Arts ( 22 990 €) et les Editions Le Seuil ( 33 415 €), et grâce également à celles réalisées à la librairie des Tuileries (pour 140 144 € supplémentaires).

### • Recettes propres exceptionnelles (0,29%)

En 2006, les recettes propres exceptionnelles s'élèvent à 208 364 €, contre 1 523 265 € en 2005. Cet écart est issu principalement du remboursement de l'Etablissement public de Maîtrise d'Ouvrage des Travaux Culturels à hauteur de 1 069 000 € au titre du projet muséographique des Trois Antiques en 2005, permettant d'exposer les collections des trois départements du Louvre (Antiquités grecques, étrusques et romaines, Antiquités égyptiennes et Antiquités orientales) sur une période allant du III<sup>ème</sup> siècle avant JC au IV<sup>ème</sup> siècle byzantin après JC.

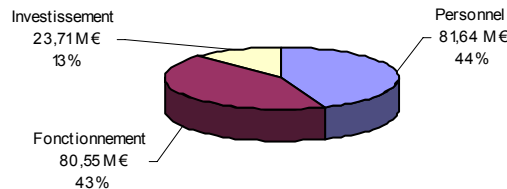
### • Divers (0,17%)

La différence entre 2005 et 2006 de 328 545 € s'explique principalement par une charge à payer de 129 518 € sur de l'investissement annulée en 2005 et qui a fait l'objet d'une recette supplémentaire, des recettes au titre du tournage du film The Da Vinci Code (concernant des frais logistiques et techniques) à hauteur de 121 232 €, des régularisations de charges à payer à hauteur de 96 421 €, et des gains de change à hauteur de 84 412 € en 2005 contre 5 793 € en 2006, liés principalement à des gains de change sur l'acquisition du buste en plomb de Messerschmidt de 3,72 M€ auprès de Sotheby's.

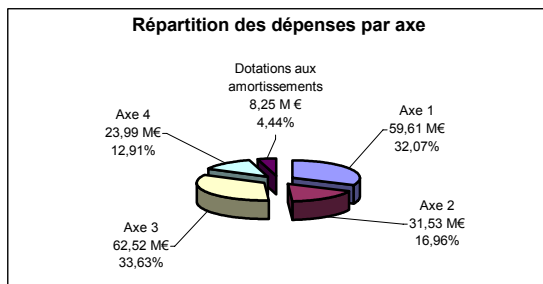
# Les dépenses

☛ Le total des dépenses du musée exécutées en 2006 atteint 185,90 millions d'euros.  
 Les dépenses de fonctionnement (dotation aux amortissements incluse) s'élèvent 162,19 millions d'euros.  
 Les dépenses d'investissement se montent à 23,71 millions d'euros.  
 Le fonds de roulement s'accroît de 5,07 M€.

## Répartition des dépenses par enveloppe



## Répartition des dépenses par axe avec retraitement des dépenses de personnel



Axe 1	Améliorer l'accessibilité pour les publics
Axe 2	Développer la politique scientifique du Louvre et assurer son rayonnement scientifique et culturel
Axe 3	Développer la protection et la mise en valeur du patrimoine
Axe 4	Poursuivre la modernisation de la gestion des ressources humaines et l'optimisation des moyens

## Retraitement des dépenses de personnel par axe

Les dépenses de personnel atteignent 81,64 M€ et sont retraitées par axe : la totalité de la masse salariale d'un service est affectée à un axe, l'accessoire suivant le principal.

Les dépenses de personnel représentent ainsi : 46,05 M€ soit 56,59 % des dépenses de personnel pour l'axe 1, 16,47 M€ soit 20,24 % des dépenses de personnel pour l'axe 2, 9,53 M€ soit 11,71 % des dépenses de personnel pour l'axe 3, 9,59 M€ soit 11,46 % des dépenses de personnel pour l'axe 4.

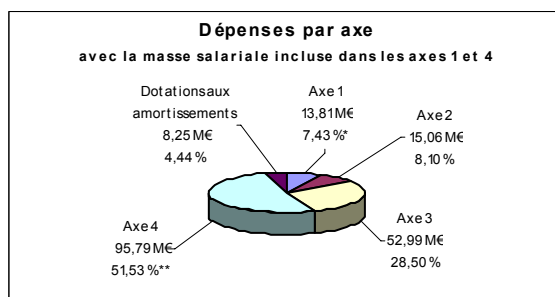
## Répartition des dépenses par axe sans retraitement des dépenses de personnel (qui restent dans l'axe 4)

**Axe 1 : Les dépenses liées à l'amélioration de l'accessibilité pour les publics atteignent 13,81 millions d'euros.** Elles couvrent notamment des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux activités éditoriales (4,19 M€), aux expositions temporaires (3,72 M€), au développement des publics (3,36 M€ hors dépenses de personnel) et aux activités de l'auditorium (1,35 M€).

**Axe 2 : Les dépenses liées au développement de la politique scientifique et au rayonnement scientifique et culturel s'élèvent à 15,06 millions d'euros.** Elles se rapportent à l'acquisition des œuvres (11,18 M€), à la restauration des œuvres (2,42 M€), et à la conservation des œuvres hors restaurations (1,46 M€).

**Axe 3 : Les dépenses liées à la protection et à la mise en valeur du patrimoine représentent 52,99 millions d'euros.** Elles se rapportent principalement aux travaux d'entretien du palais (27,25 M€), au schéma de sûreté et de sécurité (13,65 M€) et aux grands chantiers muséographiques (3,46 M€).

**Axe 4 : Les dépenses liées à la modernisation de la gestion des ressources humaines et à l'optimisation des moyens représentent une dépense de 95,79 M€.** En dehors de la masse salariale (77,60 M€), elles ont trait principalement à la logistique (2,94 M€), aux allocations chômage (2,23 M€), au fonctionnement des services (2,05 M€), aux logements sociaux (1,39 M€), à la formation (0,82 M€), au restaurant du personnel (0,67 M€), à l'association pour le personnel CALAO (0,54 M€), à l'action sociale (0,49 M€), et aux autres fonctions support – réseau et équipements informatiques (2,86 M€).



Dépenses par axe, avec la masse salariale incluse dans l'axe 4 (81,39 M€) et 1 (0,25 M€), c'est-à-dire avant toute répartition analytique.

La masse salariale incluse dans le budget de l'axe 1 correspond à 0,25 M€ soit 0,13% du budget des dépenses du Musée. Corrigée de cette masse salariale, l'axe 1 représente 13,56 M€ soit 7,30% du budget des dépenses.

\*La masse salariale incluse dans le budget de l'axe 4 correspond à 81,39 M€ soit 43,78% du budget des dépenses du Musée. Corrigée de cette masse salariale, l'axe 4 représente 14,40 M€ soit 7,75% du budget des dépenses.

## Répartition des dépenses par direction, service et département

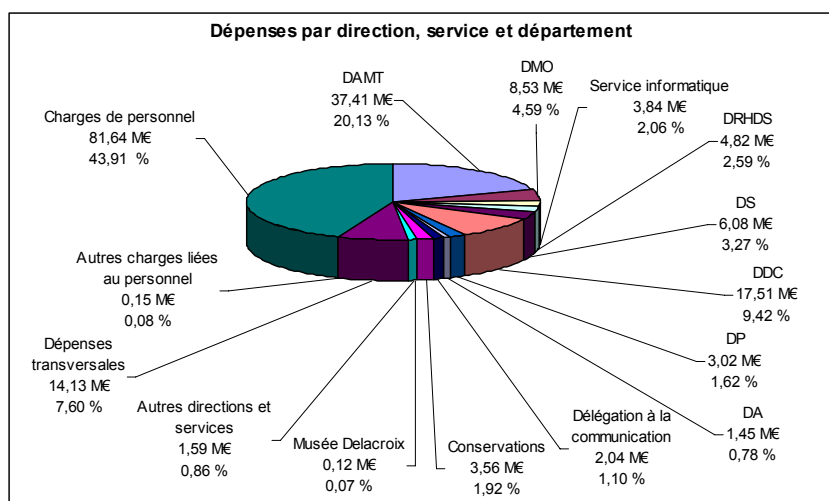
La répartition des dépenses par direction, service et département a été la suivante (hors charges de caractère transversal et frais de personnel) :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Direction de l'architecture, de la muséographie et des techniques (DAMT)	27 110 453	10 302 765	37 413 218
Direction du développement culturel (DDC) **	16 057 530	1 453 144	17 510 674
Direction de la maîtrise d'ouvrage (DMO)	581 498	7 948 352	8 529 850
Direction de la surveillance (DS)	6 023 768	54 861	6 078 629
Direction des ressources humaines et du développement social (DRHDS) *	3 283 346	1 539 369	4 822 715
Service informatique	1 947 446	1 887 937	3 835 383
Direction des publics (DP)	3 010 966	9 685	3 020 651
Délégation à la communication	2 038 844		2 038 844
Direction de l'auditorium (DA)	1 257 478	193 879	1 451 357
Autres directions et services	1 586 473	7 900	1 594 373
Conservations	3 441 338	121 213	3 562 551
Musée Delacroix	124 641		124 641
Charges à caractère transversal	13 934 762	194 204	14 128 966
Autres charges liées au personnel ***	148 501		148 501
Charges de personnel	81 638 783		81 638 783
<b>Total</b>	<b>162 185 827</b>	<b>23 713 310</b>	<b>185 899 137</b>

\* Ce budget correspond au budget de fonctionnement du service intérieur (2 144 663 € en fonctionnement et 153 369 € en investissement), de l'action sociale (314 039 € en fonctionnement), de la formation (824 644 € en fonctionnement) et des logements sociaux (1 386 000 € en investissement).

\*\* Le budget de la DDC comprend notamment 11,18 M€ pour les acquisitions d'œuvres. Le budget de la DDC hors acquisitions d'œuvres représente 6,33 M€ soit 3,40 % du budget total du Musée du Louvre.

\*\*\* Les autres charges liées au personnel pour 148 501 € correspondent principalement aux congés bonifiés (transports) et à la médecine préventive.



## Le renforcement des moyens et le contrôle interne

Conformément aux principes posés par la LOLF, le Louvre a engagé une démarche progressive destinée à renforcer le contrôle interne de ses activités.

Au cours de l'année 2006, le Louvre a matérialisé cet engagement :

- Par la création en mars 2006 de la fonction de **contrôleur interne** au sein de la Direction Financière et Juridique, destinée à accompagner l'amélioration des procédures et à réaliser des études et audits spécifiques, intégrant la formulation de diagnostics et recommandations au service de la Direction générale et des Directions du musée. Le contrôleur interne a réalisé dix études au cours de l'année, traitant entre autres sujets les éditions, les frais de missions, les prestations de nettoyage, la procédure relative aux débits, les expositions et les procédures d'achats. Il a également initié une cartographie des risques et des enjeux, dont l'évaluation se poursuivra en 2007 et 2008. *In fine*, l'objectif recherché est de garantir une information financière fiable et de qualité, véritable outil de pilotage et d'aide à la décision.
- Par la signature le 30 novembre 2006 d'une **convention d'amélioration de la gestion administrative, financière et comptable** avec les Tutelles et l'Agent comptable. Cette convention recense les principales actions à mener en précisant les modalités et le calendrier de leur mise en œuvre. La démarche de contrôle interne est conduite de manière coordonnée avec l'Agence comptable; elle intègre en particulier la transposition du référentiel de Contrôle Interne Comptable Interministériel aux établissements publics nationaux.